

**ADMF 22**  
**ANDAFAR**  
**ARIC**  
**Association des Maires Ruraux**  
**CESR**  
**Chambre d'agriculture 56**  
**CNASEA**  
**EDT – ARETAR**  
**Familles Rurales**  
**FDSEA 35**



**FRMFR**  
**FRSEA**  
**JA**  
**MSA 22**  
**MSA 35**  
**Pays de Plœrmel**  
**Pays de Pontivy**  
**SAFER Bretagne**  
**TRAME**  
**UBAPAR**

# **Maintenir ensemble des services et des activités en milieu rural**

**Note de synthèse des réflexions d'un groupe  
d'échanges d'idées sur le développement en milieu rural**

**MARS 2008**



# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE</b>	<b>5</b>
▪ Le GMR national	5
▪ Les Groupes en Région	5
▪ Le GMR Bretagne	6
▪ La composition du GMR Bretagne	6
▪ Les objectifs du groupe	6
<b>THEMATIQUES 1 : ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS</b>	<b>7</b>
▪ Un espace rural attractif	7
▪ Des besoins à satisfaire	7
<b>PRIORITES IDENTIFIEES PAR LE GMR BRETAGNE :</b>	
▪ La place de l'accueil dans les projets de territoire	7
▪ L'insertion sociale	8
▪ La cohabitation	8
<b>LE GMR BRETAGNE SOUHAITE PRIVILEGIER LE DIALOGUE ET L'INFORMATION :</b>	
▪ Instaurer des échanges public/privé	9
▪ Créer des lieux d'accueil ouverts à l'ensemble des résidents	9
▪ Valoriser l'école en tant que vecteur d'intégration	10
<b>THEMATIQUE 2 : FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT</b>	<b>10</b>
<b>PRIORITES IDENTIFIEES PAR LE GMR BRETAGNE</b>	
▪ Problème de solvabilité et de professionnalisation des personnels	10
▪ Déficit de coordination des services et besoin de fluidification	11
▪ Fragilité du lien social	11
<b>LE GMR BRETAGNE SOUHAITE PRIVILEGIER LA FORMATION ET L'ANIMATION</b>	
▪ Faciliter l'accès aux formations	11
▪ Créer de l'animation « gérontologique »	12
▪ Transmettre un savoir, un état d'esprit	12
<b>THEMATIQUE 3 : INTEGRER LA QUESTION DU FONCIER</b>	<b>12</b>
▪ Un état des lieux alarmant	12
<b>PRIORITES IDENTIFIEES PAR LE GMR BRETAGNE</b>	
▪ Problème d'emboîtement des outils de planification urbaine	13
▪ L'absence de stratégie foncière	13
▪ Le partage de l'espace	14

## **LE GMR BRETAGNE SOUHAITE ENCOURAGER LA COORDINATION ET L'ANTICIPATION**

- Anticiper les besoins du territoire 14
- Renforcer la concertation 15
- Faciliter la coordination 15

## **THEMATIQUE 4 : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET 15**

- Quels enjeux pour les territoires ruraux ? 15

### **PRIORITES IDENTIFIEES PAR LE GMR BRETAGNE**

- Accueillir en stage des jeunes en entreprise et dans les services géographiquement situés en milieu rural 15
- Faciliter l'accès au logement temporaire 16
- S'engager dans une moindre consommation énergétique en matière de logement 16
- Accompagner les entrepreneurs au sein de « lieux ressources » 17
- Permettre l'accès au haut débit pour tous 17
- Apporter un soutien financier 18

## **GLOSSAIRE 19**

## CONTEXTE

---

### **Le Groupe Monde Rural National**

L'idée de créer le Groupe Monde Rural est née à l'occasion des premières Assises européennes de la ruralité organisées à Bruxelles les 6 et 7 novembre 1990. Les représentants des organisations françaises ont été convaincus de la nécessité de rassembler les partenaires du monde rural français afin d'assurer une meilleure représentation auprès des instances communautaires et nationales.

Le 17 septembre 1991, à la suite du Dimanche des Terres de France, le coup d'envoi fut donné au Groupe Monde Rural dont les treize membres fondateurs signèrent la Charte pour le monde rural. Du monde associatif aux représentants du secteur socioprofessionnel, en passant par les élus locaux et territoriaux, le Groupe Monde Rural compte aujourd'hui 20 organisations (ACESRF, ADF, AMF, AMRF, ANDAFAR, APCA, CGREF, CGPME, CNASEA, CNMCCA, Familles Rurales, FNFR, FNH&D, FNSAFER, FNSEA, JA, Sol et civilisation, UNAPL, UNMFREO, UPA). Ses partenaires s'appuient sur sa représentativité et sa diversité pour s'affirmer en tant que force de proposition. Les principaux objectifs des organisations participantes sont de promouvoir une vision horizontale des enjeux liés à la ruralité.

Ce travail partenarial implique donc des actions d'information, de mobilisation et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

### **Les Groupes Monde Rural en Région**

Depuis 1999, le Groupe Monde Rural a souhaité accompagner l'émergence de groupes en région. L'action a été mise en place par l'ANDAFAR à l'initiative du Groupe Monde Rural, par la réalisation de formations aux politiques publiques européennes et nationales d'aménagement du territoire. Celles-ci ont marqué pour un certain nombre de régions les prémices de la constitution de Groupes Monde Rural régionaux. Une convention a alors été passée entre le GMR et l'ANDAFAR pour la mise en place des groupes sur l'ensemble des régions françaises avec une mise en œuvre progressive de groupes organisés.

Le but est d'assurer un programme pluriannuel en vue de fédérer les acteurs ruraux autour de thèmes transversaux par de l'information, de l'animation, des réflexions proposées conjointement à l'ensemble des réseaux du milieu rural.

Les objectifs des Groupes sont multiples :

- Fédérer et coordonner toutes les énergies des acteurs du monde rural pour être reconnu et avoir une écoute auprès des élus et des décideurs régionaux publics et privés ;
- Constituer une plate-forme permettant l'information et la sensibilisation des acteurs aux dispositifs publics pour une meilleure appropriation ;
- Créer avec ce groupe un lieu de partage et de valorisation d'expériences afin de mieux organiser les dynamiques territoriales ;
- Etre une véritable force de propositions vers les décideurs locaux, nationaux et européens.

L'enjeu est de peser sur les futures actions publiques dans les territoires ruraux.

Les travaux réalisés varient d'une région à l'autre suivant les orientations que souhaitent se donner les réseaux concernés. En fonction des priorités régionales on retrouve des sessions plénières d'information, des ateliers de réflexions pour l'élaboration de documents de propositions, etc. Les thématiques abordées sont également multiples (services, emplois, politiques européennes, habitat, tourisme, etc.) et varient d'une région à l'autre.

## **Le Groupe Monde Rural Bretagne**

L'action de constitution d'un Groupe Monde Rural en Région Bretagne a été mise en place fin 2004 par l'ANDAFAR avec le soutien de la FRSEA Bretagne et de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales. Les structures investies ont souhaité débiter les travaux du groupe par la réalisation d'une journée d'information et d'échange autour du thème de l'attractivité des territoires ruraux et de l'importance des services publics et de proximité. A l'issue de cette rencontre une mobilisation a été lancée par les structures fondatrices auprès de l'ensemble des réseaux participants en vue de la constitution d'un groupe de réflexion, source de propositions. Les réunions d'échanges et de débats se sont alors succédées afin de trouver un thème fédérateur sur lequel l'ensemble des participants souhaitait s'exprimer et faire entendre sa voix. La thématique « Maintenir ensemble des services et des activités en milieu rural » a finalement été retenue. Le présent document de références en est l'aboutissement.

**Les acteurs de la région Bretagne affirment leur volonté d'être partie prenante des évolutions actuelles concernant le milieu rural en se réunissant et en constituant un groupe informel regroupant différentes structures oeuvrant pour le monde rural.**

### **La composition du Groupe Monde Rural Bretagne**

ADMF 22, ANDAFAR, ARIC, Association des Maires Ruraux, CESR, Chambre d'agriculture 56, CNASEA, EDT- ARETAR, Familles rurales, FDSEA 35, FRMFR, FRSEA, JA, MSA 22, MSA 35, Pays de Ploërmel, Pays de Pontivy, SAFER Bretagne, TRAME, UBAPAR

### **Les objectifs du groupe**

Les structures représentées au sein du Groupe Monde Rural Bretagne ont choisi, au travers de la production d'un document régional de références et de propositions, d'aborder la thématique « Maintenir ensemble des services et des activités en milieu rural », en privilégiant 3 grandes entrées :

1. Les services et plus particulièrement 2 grandes problématiques : Accueillir de nouvelles populations et faire face au vieillissement (populations qui veulent rester sur leur territoire)
2. Intégrer la question du foncier (gestion de l'espace, arrivée de nouveaux habitants, maintien de l'activité agricole...)
3. Accompagner les porteurs de projet dans le cadre du maintien d'activités

Dans un contexte d'évolution des politiques européennes et nationales, il s'agira pour le Groupe d'exprimer les préoccupations du monde rural.

Ce document est adressé aux décideurs locaux, régionaux et nationaux : Députés, Sénateurs, Préfectures de Région et de Département, SGAR, Conseil Régional, Conseil Général, CESR, DRAF, DDAF, DDASS, MSA, Associations des Maires, Présidents des Pays et des Conseils de Développement, les Chambres consulaires, les PNR ainsi que la DIACT et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

La Bretagne est marquée par la diversité de ses espaces ruraux : rural isolé, rural dynamique et rural péri-urbain. A chaque espace correspondent des modes de vie et des besoins très divers auxquels les services doivent répondre. L'accueil des populations va donc varier selon les spécificités territoriales.

## ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS

---

### Un espace rural attractif

L'attrait du « rural » relativement récent (le dernier recensement général de la population française, en 1999, faisait apparaître une inflexion du nombre de résidents, depuis, les estimations fondées sur les recensements partiels indiquent un retournement de tendance) est une « bonne nouvelle » pour les territoires ruraux. L'accueil de nouvelles populations représente en effet aujourd'hui un facteur déterminant pour le maintien et le développement des activités et de l'emploi dans ces territoires. Les services par exemple sont pour l'essentiel dépendants de la présence des populations (pas d'enfant : pas d'école). Il existe en effet des seuils quantitatifs pour l'installation d'une école, d'une pharmacie...

L'accueil constitue de ce fait, de plus en plus souvent, un axe stratégique et structurant des projets de territoires portés par les Pays.

### Des besoins à satisfaire

Les nouveaux arrivants sont dans une proportion relativement importante, des jeunes couples avec enfants appartenant pour beaucoup à des catégories socio-professionnelles intermédiaires.

Concernant leurs motivations, ce ne sont pas seulement des citadins en recherche d'une autre qualité de vie. On trouve également des populations plus modestes, en difficulté d'accès au logement dans les villes par exemple (évolution du coût du foncier et/ou du logement), ou encore en situation précaire et espérant trouver un coût de vie moins onéreux en milieu rural.

Quelque soit leur profil, ces populations arrivantes souhaitent retrouver sur leur nouveau lieu de vie, les mêmes types de services qu'en zones urbaines (par référence avec leur vécu antérieur) : écoles, services petite enfance (crèches, garderies...), loisirs, transports en commun .... Elles apportent de ce fait de nouvelles aspirations, de nouveaux besoins, de nouvelles idées : ne pas prendre en compte ces émergences consisterait à refuser de regarder de près les éventuelles opportunités de création de nouvelles activités en milieu rural.

L'accueil de nouvelles populations doit donc se faire avec la constante préoccupation de l'évolution de l'offre de services et de structures présentes sur le territoire (la présence d'un tissu de TPE conséquent sur le territoire rural permet l'émergence d'emplois à proximité des zones d'habitation).

### ➔ Le groupe monde rural Bretagne identifie des priorités :

#### ☐ La place de l'accueil dans les projets de territoire

Avec l'arrivée permanente de nouvelles populations, les territoires ruraux connaissent de fortes recompositions. Ils sont amenés à se réinterroger sur la définition du projet de développement rural, sur la conception qu'ils ont du monde rural : il s'agit pour eux de s'inventer d'autres modalités du vivre ensemble et du développement. Dans ce sens, la question de l'accueil est centrale puisqu'elle conditionne l'équilibre du territoire. Une bonne stratégie d'accueil révèle en

effet des nécessités (repenser l'aménagement foncier, réfléchir à l'intégration des populations...) et suscite des besoins (en services, équipements, activités ...). Même si les choses évoluent, l'ensemble des élus ne prend pas encore la mesure de cet enjeu pour leur territoire.

*EXPERIENCE : « Depuis quelques années, les élus du Pays de Ploërmel-cœur de Bretagne ont choisi d'utiliser les atouts de leur territoire, de les amplifier grâce à une politique concertée et globale autour de l'accueil. Aujourd'hui les résultats sont là : nouveaux arrivants, entreprises et particuliers s'installent : entre août 2005 et juillet 2006, 935 nouvelles adresses ont ainsi été dénombrées ». [www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr](http://www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr)*

## ❑ **L'insertion sociale**

Le milieu rural ne dispose que de peu de moyens pour gérer les difficultés liées à l'arrivée d'urbains par « centrifugation ». Certains jeunes (en proportion modeste) peuvent en effet poser problème en termes d'intégration. A l'heure actuelle, élus et éducateurs ne sont pas forcément prêts pour faire face à cette nouvelle donne. La situation est davantage subie. Une analyse commune de ces tensions par les réseaux associatifs et les élus apparaîtrait utile.

*EXPERIENCE : La MFR de LOCMINE (56) dénommée « Locminé Formation », conduit des actions spécifiquement en direction d'un public issu du milieu agricole et rural : accompagnement de 15 contrats CIVIS avec la Mission Locale, prestations préparatoires à l'emploi (PPE) pour des jeunes en difficultés sociales importantes en collaboration également avec la Mission Locale, actions d'accompagnement à l'entrée en contrat de travail en alternance pour des jeunes de cette zone géographique en partenariat avec l'AFPA, actions de reconversion d'agriculteurs en difficultés en particulier du secteur volailles et porcin. Ces actions de formation-accompagnement intégrant des périodes de stages en entreprises du milieu rural.*

## ❑ **La cohabitation**

L'arrivée de nouvelles populations sur des territoires ruraux où l'activité agricole est fortement présente peut entraîner des difficultés en termes de cohabitation. Les nouveaux arrivants ont du mal à accepter les contraintes liées à l'activité agricole telles que odeurs, bruits et poussières et les agriculteurs vivent mal les exigences exprimées à l'encontre de leur activité par les nouveaux arrivants. Un travail d'acceptation réciproque est nécessaire.

De façon plus globale, les élus sont très sensibles à cette nécessaire compréhension des contraintes du rural. Il y a réellement une nécessité de dire la vérité en bien et en mal aux nouveaux arrivants concernant le nouveau territoire qu'ils vont occuper, le nouvel environnement dans lequel ils vont évoluer. Cette information (se faire connaître et comprendre) conditionne une bonne intégration et cohabitation.

*EXPERIENCE : Le GVA de Questembert (56), en tant que groupe d'agriculteurs du canton a entrepris la réalisation d'un guide du « Bien vivre ensemble » en partenariat avec les élus territoriaux, la fédération des chasseurs, la fédération de pêche. Les attentes et les devoirs de chaque utilisateur du territoire sont présentés dans ce guide.*

➔ Le groupe monde rural Bretagne souhaite privilégier le dialogue et l'information :

#### ❑ **Instaurer des échanges public / privé**

La définition d'un projet de territoire incluant une dynamique d'accueil nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs, publics et privés. C'est par la mise en place d'une stratégie d'accueil concertée au niveau local qu'un certain nombre d'interrogations seront résolues. La problématique de l'insertion de jeunes en difficulté pourra par exemple trouver des réponses si l'on s'interroge conjointement (public/privé) sur les modalités d'accueil, d'aide et d'intégration des nouvelles populations et ceci de façon anticipative.

➔ A souligner : l'intérêt de l'approche Leader qui passe par des échanges obligatoires entre public et privé. Il s'agit d'un outil formidable puisqu'il implique de la co-décision. L'instauration de ce rapport de confiance permet de faire avancer les choses efficacement. Il s'agit d'un vrai outil d'échange.

*EXPERIENCE : Dans le Pays de Fougères, en amont du SAFIR, des agriculteurs impliqués dans les réseaux Ceta, Geda et Cuma ont pris l'initiative d'organiser deux débats publics, en février 2007, sur la cohabitation entre les nouveaux habitants du territoire et les anciens. Le thème était « 10 ans après l'arrivée de l'A84, quel avenir pour notre territoire ? ». L'occasion pour les habitants de réfléchir ensemble à l'avenir de leur territoire.*

*EXPERIENCE : Le projet « DIALOG » porté par TRAME, AFIP, Terres en Villes et Geysier, vise à mettre au point des méthodes pour installer le dialogue entre agriculteurs et autres acteurs des territoires ruraux. En Bretagne, un groupe d'échange de pratiques a été mis en place en 2007 entre 7 animateurs d'horizon aussi divers que Chambre agriculture, CEMPAMA, CEDAPA, CPIE, Collectivité .... L'apport de méthodes est une nécessité pour installer des échanges de qualité dans les territoires ruraux.*

*EXPERIENCE : Le salon des métiers en agriculture, financé par le Programme Leader, organisé à Grandchamp (56) au travers d'une collaboration entre Organisations Professionnelles Agricoles et les réseaux de l'enseignement agricole, est une initiative qui permet de révéler au grand public, les possibilités d'emplois dans le monde agricole et rural, dans la proximité même des nouveaux lieux résidentiels en seconde couronne urbaine et au-delà. Ce salon répond à la préoccupation de bien des familles arrivantes lorsque l'un des deux conjoints est à la recherche d'un travail. Le succès de l'édition 2007 a assuré sa reconduction sur 2008, au même endroit.*

#### ❑ **Créer des lieux d'accueil ouverts à l'ensemble des résidents**

Il paraît primordial d'accueillir véritablement les nouvelles populations arrivantes pour les intégrer dans le réseau local des liens sociaux, avec mélange des cultures qui invite à l'ouverture, compréhension mutuelle des atouts et contraintes de chaque catégorie socio-professionnelle vivant sur le même territoire. La création de lieux d'accueil spécifiques, ouvert à l'ensemble des résidents de la commune pour favoriser la transparence, l'information et le dialogue paraissent à ce titre capitaux. Ceux-ci doivent permettre d'assurer l'intégration par l'information.

Cette mise en place nécessite un effort réel de communication de la part des uns et des autres. Le réseau associatif local constitue à ce titre un atout, il est facteur d'intégration et générateur de relations entre les personnes.

*EXPERIENCE : Les Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et Centre Ouest Bretagne, mettent respectivement en place, sur l'ensemble de leur territoire, un réseau de «points accueil*

intercommunaux » dont la vocation est d'être des lieux uniques, reconnus et « labellisés » comme tels, en mesure d'accueillir et d'informer les nouvelles populations dans des conditions optimales.

#### ❑ **Valoriser l'école en tant que vecteur d'intégration**

L'école est l'un des premiers lieux naturels de mixage de la population locale en place et des nouvelles familles arrivantes. En effet, au delà de la mairie, il s'agit d'un lieu de « passage obligé » pour les jeunes couples avec enfants qu'il y a lieu de valoriser en matière d'intégration.

Cet espace est à organiser pour faire découvrir dès le primaire, les activités existantes sur le territoire et les métiers aux nouveaux venus. Les enfants doivent savoir où ils sont et dans quel milieu ils évoluent, leur intégration irrigue nécessairement auprès de leurs parents.

Ce levier est toutefois difficilement actionnable : l'institution scolaire ne joue pas toujours le jeu, de plus ce type d'approche engendre des coûts...

*EXPERIENCES : Plusieurs MFR de Bretagne (Plounevez-Lochrist (29), Morlaix (29), St Méen Le Grand (35), Plérin (22), etc ...) organisent des actions d'animation en partenariat avec les structures locales (écoles, mairies, Commerces locaux, associations...). Elles y impliquent leurs élèves dans le cadre de modules d'adaptation régionale, de projets d'utilité sociale, ou encore de modules d'initiative locale, sur des thèmes très divers comme la découverte du patrimoine culturel local, la promotion du commerce local, les activités économiques existantes sur la commune, les métiers traditionnels ou les coutumes locales. Certaines manifestations atteignent une envergure importante : Forum de Ploudaniel (29), Route des Hortensias, forums divers, Fête du Cheval à Landivisau (29). Le brassage des populations est effectivement recherché au travers de ces multiples activités conduites.*

## FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT

---

Les populations en place, « ruraux de souche », plutôt vieillissantes, attendent davantage des services de proximité liés à la santé, au maintien à domicile des personnes âgées, au développement des structures d'accueil pour personnes âgées, aux permanences médicales... et de commerce de proximité (mobilité moindre, ancrage des habitudes de « consommer local » mais qui se perdent peu à peu...). Les personnes âgées doivent en effet pouvoir continuer à vivre de manière autonome sans avoir recours nécessairement à un engin motorisé. En outre, ces services maintiennent le lien social dans les villages, ce qui est un facteur rassurant pour les personnes vieillissantes.

➔ **Le groupe monde rural Bretagne identifie des difficultés à traiter prioritairement :**

#### ❑ **Problème de solvabilité et de professionnalisation des personnels**

Concernant l'aide à domicile il existe un personnel féminin motivé mais confronté à de sérieuses difficultés et en particulier à une précarité puisque pour la majorité sans contrat de travail fixe. Leur désir de professionnalisation est bien présent mais pour ce faire, les financements mobilisables ne sont guère évidents.

La question de l'âge du personnel à domicile se pose également. Dans ces métiers, l'humain est au cœur de la relation. Les personnes qui ont l'expérience de la vie sont souvent plus à même de

savoir réagir face aux situations. En outre, les personnes âgées appréhendent quand elles emploient du personnel de 18/20 ans.

En dépit de la nécessité de former ces jeunes, on constate un verrouillage du système proposé pour permettre aux personnes d'accéder aux qualifications (de type DEAVS notamment) par la VAE. Les organismes certificateurs sont géographiquement situés en zones de concentration urbaine.

*EXPERIENCE : La MFR de Poullan-Sur-Mer (29) s'est vu confier par le Conseil Général du Finistère, les CCAS locaux, le CLIC (Comités Locaux d'Information et de Coordination) et les Missions Locales, la responsabilité d'animer le Comité de Pilotage en charge d'organiser le « Forum des Métiers du service à la personne » sur le Pays de Cornouaille. Il s'agit de faire émerger les besoins de ce territoire en matière de développement de l'emploi, d'organisation des services et de professionnalisation des personnels sur ce secteur d'activités effectivement en expansion*

### **Déficit de coordination des services et besoin de fluidification**

Les services à la personne « classiques » (repas, soins, jardinage, ménage...) sont assez bien couverts en milieu rural mais des dysfonctionnements existent dans l'articulation de ce qui est proposé. Concernant par exemple les services à domicile, il arrive que les personnes en charge des soins à domicile et du portage de repas se croisent sans qu'il y ait de partage d'information entre les différents intervenants. Ce genre de situation peut générer des problèmes de type double prise de médicaments et nuire à l'intégrité des personnes âgées. Il faut créer de nouvelles formes de transmission, d'information, mieux organiser l'aide aux aidants.

Quelle solution adopter ? Il faut une organisation modeste pour que les familles puissent suivre financièrement. Un certain nombre de petits outils existent déjà. Dans quelle mesure sont-ils reproductibles ?

*EXPERIENCE : plusieurs Pays morbihannais ont créé, avec le soutien du Conseil Général du Morbihan, des CLIC à l'échelle de leurs territoires. Ces CLIC sont complétés au niveau des EPCI d'un réseau de relais gérontologiques. Ce double niveau de coordination vise d'une part à faciliter l'accès à l'information pour les personnes âgées et leurs familles ainsi qu'à mettre en synergie les professionnels de l'accompagnement social. Des réseaux de santé qui se mettent également en place (Roche Bernard, projets sur Pays d'Auray et sur Pays de Ploërmel) visent des objectifs complémentaires mais avec des finalités de parcours de soins..*

### **Fragilité du lien social**

Il est urgent de créer ou recréer le lien social. Traditionnel celui-ci s'effectuait par la famille et le voisinage. Ces deux « attaches » sont aujourd'hui bien moins présentes que par le passé, parfois inexistantes. De nouvelles dispositions sont à prendre, de nouveaux moyens sont à inventer.

## **→ Le groupe monde rural Bretagne souhaite privilégier la formation et l'animation**

### **Faciliter l'accès aux formations**

Avec le vieillissement de la population, la présence de services à la personne devient cruciale. L'offre de formations dispensant ce type d'enseignement est donc à encourager, sans oublier les besoins des services liés à la petite enfance (nouvelles populations arrivantes).

Une délocalisation des actions de formation vers les territoires ruraux (avec partenariats avec des centres de formation locaux) est plus que souhaitable et serait de nature à répondre à l'enjeu de professionnalisation dans les emplois à domicile pour des personnes généralement peu mobiles.

*EXPERIENCE : La MFR de Questembert (56) accueille les assistantes maternelles de ce secteur pour leurs sessions de formation, pour faciliter leur accès à la professionnalisation grâce à une offre de formation valorisant la proximité géographique.*

*EXPERIENCE : Les élus du Pays de Ploërmel se sont mobilisés dans le souci de rapprocher l'offre de professionnalisation des personnes devant se former. Ils ont obtenu des financements pour la mise en place, de la formation « Assistant de vie » à la MFR de Ruffiac(56).*

*D'autres actions sont à l'étude, en particulier pour répondre aux besoins d'autres secteurs en tension.*

### ❑ **Créer de l'animation « gérontologique »**

Pour maintenir à domicile les personnes âgées, il faut aujourd'hui aller au-delà des services traditionnels. Il paraîtrait pertinent d'encourager la mise en place de services de type « animation gérontologique » qui permettraient de maintenir le lien social (la rencontre des autres), ainsi que l'activité intellectuelle et sociale. Ces services pourraient être de type : jeux de société, lecture, ballade et visites à plusieurs....

Les associations apparaissent comme un mode tout à fait adapté pour favoriser à la fois « l'interrelationnel » et « l'inter-générationnel », retrouver une dimension humaine, proposer par exemple de l'animation chez les personnes âgées. Elles regroupent des gens qui s'investissent volontairement autour d'un projet commun. Elles rassemblent des bénévoles qui contribuent à entretenir ou créer du lien social.

➔ Il y a des choses à inventer notamment pour encourager les bénévoles : des chèques emploi service pourraient par exemple leur être distribués pour compenser partiellement leur engagement.

### ❑ **Transmettre un savoir, un état d'esprit**

La capacité naturelle des ruraux à s'organiser, à se prendre en charge, à ne pas tout attendre des Pouvoirs Publics, à se responsabiliser ... à être acteurs et non pas seulement consommateurs (capacité effectivement bien supérieure à celle observée parmi les populations urbaines bien plus imprégnées de l'approche « consumériste ») constitue un héritage sociologique que les populations en place dans les territoires ruraux se doivent de transmettre à la nouvelle génération habitant le territoire quelque soit son origine. C'est un enjeu important qui prend toute sa place dans les enjeux intergénérationnels.

## INTEGRER LA QUESTION DU FONCIER

---

### Un état des lieux alarmant :

L'espace agricole fait actuellement l'objet d'un grignotage plus qu'inquiétant. On parle beaucoup d'artificialisation. Le résidentiel et les maisons à la campagne représentent une forte consommation d'espace et entraînent une perte de surfaces agricoles (il s'agit bien souvent du foncier plat, accessible, de bonne valeur agronomique). Cette pression croissante sur le foncier

entraîne un envol du prix des terrains à bâtir. La ville s'étale sur l'espace et les terres qui l'entourent. En zone périurbaine, le différentiel entre le prix du terrain constructible et celui du terrain agricole peut atteindre des écarts très importants et de ce fait susciter des conflits d'usage : les prix du non agricole créent en effet des références qui servent pour tous (agriculteurs compris) et entraînent une concurrence accrue (particuliers, collectivités, Conseil général pour les routes...) avec des difficultés de maîtrise des prix.

## → Le groupe monde rural Bretagne identifie des difficultés majeures :

### □ **Le problème d'emboîtement des outils de planification urbaine**

Face à la pression foncière, les élus ont recours à différents outils d'urbanisme : les PLU qui se mettent en place à échelle communale et les SCOT davantage réfléchis à échelle des Pays. Ces deux outils sont théoriquement complémentaires puisque le SCOT doit définir une stratégie globale (donner des orientations générales : concernant les zones d'activités il doit par exemple pouvoir arbitrer leurs implantations) et que le PLU doit s'occuper de sa mise en oeuvre à échelle communale (l'échelle de l'action). En effet, d'après la Loi SRU il existe des principes d'emboîtement des outils les uns par rapport aux autres, par exemple le SCOT s'impose aux PLU par le lien de compatibilité. Il est la référence d'orientation directe. Toutefois, ces emboîtements restent difficiles à réaliser dans des calendriers compatibles et avec des acteurs multiples : la mise en place des PLU est bien plus avancée que celle des SCOT (aujourd'hui, en Bretagne, aucun SCOT n'est opposable). Si les PLU ne sont pas en cohérence avec les SCOT faudra-t-il les refaire ? On peut aussi s'interroger sur la réelle pertinence des SCOT si ceux-ci sont élaborés pour s'adapter aux PLU (déjà « bouclés »), alors qu'ils devraient servir de référence (notamment transversalité, cohérence, éviter les doublons inutiles) pour la préparation des PLU.

### □ **L'absence de stratégie foncière**

Elus et aménageurs ont conscience des difficultés qu'engendre le partage du foncier en zone rurale (particulièrement sous influence urbaine) et des concurrences très vives dont il fait l'objet. Pourtant, la mise en place de stratégie foncière reste encore trop anecdotique.

Il est certes essentiel de maintenir (et de créer) des services et des activités dans les territoires ruraux mais attention de ne pas en accueillir ou développer plus qu'il n'en faut. La maîtrise de la croissance est en effet indispensable, il faut pouvoir les « avaler » sans pénaliser les résidents. Concernant par exemple les zones d'activités (ZA), il devient urgent de mettre des limites à leur extension tous azimuts sur les espaces ruraux. Les ZA consomment en effet énormément de foncier, or beaucoup d'élus souhaitent en avoir une sur leur territoire. La mise en place d'intercommunalités à fiscalité propre résout le problème du bénéfice de la Taxe professionnelle au sein de ces intercommunalités (Taxe professionnelle unique). Toutefois, au niveau des SCOT le problème perdure. Pourtant l'aménagement du territoire ne consiste pas à mettre des ZA partout...

Il existe des éléments de réflexion allant dans le sens d'une stratégie foncière, notamment au travers des différents axes stratégiques définis dans les chartes de Pays... mais ceux-ci ne sont pas systématiquement repris ni organisés dans le cadre d'une réflexion spécifique. Certains territoires de projet travaillent toutefois dans ce sens.

*EXPERIENCE : Sur le Pays de Ploërmel, la réflexion est naissante : un diagnostic agricole territorial est mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan. L'une des suites, en termes de structuration de la médiation, est la création de groupes ou de commissions agricoles paritaires (élus/agriculteurs) dans chaque Communauté de communes participantes.*

## ❑ Le partage de l'espace

La gestion du foncier n'est plus une compétence exclusive des agriculteurs. L'utilisation de l'espace est dorénavant partagée avec d'autres acteurs (Zones d'activités, infrastructures routières, zones d'habitations pavillonnaires, etc.). Le « grignotage » du foncier disponible pour l'activité agricole est une réalité. Il faut trouver des solutions efficaces et rapides pour sécuriser l'outil de travail des agriculteurs, préserver les terres de meilleure qualité à destination des agriculteurs mais aussi pour assurer la pérennité et la cohérence des exploitations en place. Ce partage de l'espace et cette gestion plus économe doit passer par un débat qui ne peut plus se limiter aux seuls spécialistes : comment l'ouvrir, comment l'animer au plan local, comment faire participer le maximum de personnes, comment sortir de l'affrontement « bloc contre bloc »... En d'autres termes : comment assurer une communication fluide en priorisant le niveau local, mieux expliquer les situations et les projets (éviter les comportements de « prédateurs » de l'espace, ou de « passage en force »...).

*EXPERIENCE : Un projet de recherche « le partage du foncier dans les zones rurales sous influences urbaines » a été déposé dans le cadre du programme PSDR. Ce projet porté par des géographes de l'ouest de la France associés à des acteurs de terrain vise à une meilleure compréhension des marges de manœuvre que les acteurs des territoires ruraux disposent pour maîtriser le partage du foncier (Démarrage en avril 2008).*

## ➔ Le groupe monde rural Bretagne souhaite encourager la coordination et l'anticipation

### ❑ Anticiper les besoins du territoire

Il est essentiel de pouvoir analyser dans le temps, la façon dont est utilisé l'espace rural. D'où l'enjeu d'un bon diagnostic de territoire qui doit pouvoir identifier les aspirations, les ambitions des communes, les besoins en zones d'activités....

Concernant par exemple l'activité agricole, il faut repenser et anticiper les mutations du foncier agricole (à 10 ans) : Un travail en amont est nécessaire pour étudier les territoires, analyser, envisager des réserves foncières afin d'être susceptible d'assurer l'intégrité des entreprises agricoles en préservant leur assise foncière (système de compensation). Cette dernière démarche ne doit d'ailleurs plus relever d'une mise en œuvre à échelle communale mais bien de l'échelon intercommunal.

Dans cette optique d'anticipation des besoins, les observatoires de flux de population (arrivée de nouvelles populations) peuvent apporter des informations précieuses. En effet, les flux enregistrés sont extrêmement importants et de plus en plus rapides. Ils ne seront pas sans conséquences sur le foncier. En outre, la mise en place d'observatoires fonciers apparaît nécessaire afin de disposer d'une bonne connaissance des marchés fonciers (base de données précise, indicateurs dynamiques...).

Ces outils peuvent permettre d'anticiper un certain nombre de besoins et contribuer à alimenter les réflexions dans le cadre d'une stratégie foncière.

*EXPERIENCE : Certains territoires travaillent sur la mise en place d'outils : Observatoire de l'habitat et du logement avec le soutien de l'ADIL 56 et du Conseil Général du Morbihan. Cet outil de compréhension et de prospectives sur l'offre et la demande en matière d'habitat et de logement sera complété à termes de SIG intercommunaux dont l'ambition est qu'ils intègrent certaines données agricoles du RPGA.*

A NOTER : Un certain nombre de SCOT sont en cours de constitution y compris sur des territoires qui restent à dominante rurale : Pays de Fougères, de Redon et Vilaine, de Brocéliande. Ces démarches témoignent d'une volonté locale de fédérer les énergies « interterritoriales » pour mettre en place des projets répondant aux évolutions du territoire. Il y a donc une réelle prise de conscience et volonté d'agir.

L'appui aux initiatives visant aux économies d'énergies se doit d'être également clairement affiché dans les orientations sur l'utilisation et l'aménagement de l'espace rural et notamment dans la politique de logement (futurs normes d'isolation et éco-construction y compris lors des travaux de réhabilitation de l'existant) du fait de l'évolution réglementaire prévoyant l'abaissement des seuils énergétiques et l'opposabilité de la consommation énergétique des logements en cas de revente.

#### Renforcer la concertation

La participation effective de l'ensemble des utilisateurs de l'espace rural (élus locaux, agriculteurs, acteurs socioprofessionnels et associations d'usagers) lors de l'élaboration de documents concernant l'usage des sols tels que SCOT et PLU est nécessaire et doit être encouragée. Celle-ci doit être réelle lors des enquêtes publiques mais également à travers les groupes de travail réunis aux différents stades de la réflexion. Cette participation conditionne la prise en compte dans ces documents de l'ensemble des réalités rurales, notamment vis-à-vis des enjeux urbains, sans pour autant se substituer à une politique d'aménagement des territoires ruraux.

*EXPERIENCE : Le pays de Rennes a confié au CODESPAR le soin de mettre en place un groupe de concertation pluri acteurs pour élaborer des préconisations visant à l'intégration de l'agriculture dans les lignes directrices du SCOT. Ce groupe était composé de représentants de la chambre d'agriculture, des groupes de développement, des associations de défense de l'environnement et de consommateurs, des représentants de l'agro alimentaire. Les préconisations ainsi formulées ont été adoptées ensuite par les élus dans le cadre du Scot.*

#### Faciliter la coordination

Il s'avère urgent d'encourager la mise en place d'une communication transversale au plan local mais également de parvenir à instaurer un dialogue plus efficace. Une bonne coordination des différents acteurs du foncier (chambre d'agriculture, SAFER, ADASEA...) est notamment nécessaire afin d'optimiser les compétences de chacun et ceci dans un cadre général.

Il faut aujourd'hui réagir collectivement et développer de nouvelles attitudes, ou tout du moins essayer d'y contribuer. Il y a une culture à acquérir : la culture du développement durable !

L'animateur SCOT peut contribuer à jouer un rôle important en termes de mise en cohérence et de transversalité.

## ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

---

### Quels enjeux pour les territoires ruraux ?

L'installation d'une population jeune est nécessairement facteur de dynamisme du territoire, porteuse de projets à venir, pépinière de futurs entrepreneurs, de futurs responsables associatifs et/ou professionnels, de futurs élus locaux... Le renouvellement de génération inéluctable -

emplois dans les entreprises locales, reprise d'entreprises, développement de nouveaux services (ex. services à la personne), etc. - doit pouvoir s'appuyer sur ce réservoir de potentialités.

Celui-ci est d'autant plus incontournable que bon nombre de métiers se retrouvent d'ores et déjà en tension et qu'à l'avenir la situation ne fera que s'amplifier. En effet, certains métiers de demain, parce que situés en zones rurales, vivront de très fortes tensions, plus importantes que sur les espaces urbanisés (où existent des logements moins onéreux pour des jeunes (ex. Foyer de Jeunes Travailleurs), les services de transport en commun, etc. ). Dans un contexte tendu, renouveler les actifs dans les entreprises du milieu rural devient donc un enjeu crucial.

Les jeunes auront nécessairement un choix professionnel élargi, avec la concurrence plus affirmée entre les différentes professions. Toute entreprise pâtissant d'une réputation désastreuse dans son territoire immédiat (relations sociales difficiles dans l'entreprise, communication défailante, absence de respect des consignes liées à la protection de l'environnement, ...) se trouvera en difficulté.

La question de l'attractivité des métiers mais aussi des territoires est de ce fait clairement posée. Les territoires qui sauront accueillir ces professionnels seront les plus attractifs.

## → Le groupe monde rural Bretagne souhaite agir sur les points suivants de façon prioritaire :

### **Accueillir en stage des jeunes en entreprise et dans les services géographiquement situés en milieu rural.**

Il devient primordial de faire découvrir aux jeunes la réalité des métiers (avec atouts et contraintes existants pour chacune des professions) : le vécu de la situation professionnelle en vraie grandeur grâce au stage en entreprise peut y répondre.

### **Faciliter l'accès au logement temporaire**

L'attractivité passe par un système de logements temporaires peu coûteux, pour des jeunes en milieu rural durant leurs périodes de stage en entreprises et pour les premiers mois à l'issue de leur embauche (période d'essai). La question du logement temporaire peut se poser également pour des adultes en reconversion professionnelle (sécurisation des parcours professionnels).

*EXPERIENCES : La MFR de Montauban-de-Bretagne (35) offre la possibilité d'hébergement temporaire à des stagiaires accueillis en entreprises de son secteur géographique : quelques chalets sont disponibles pour cet accueil, ce qui permet également aux entreprises de se promouvoir auprès des jeunes en vue de leurs recrutements futurs.*

*La MFR du Pôle de Métiers de Landivisiau (29), dans le cadre du « pôle d'excellence rurale » retenu et en relation étroite avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, prévoit l'aménagement de logements pour stagiaires mais aussi pour primo-accédants à l'emploi pour la durée de leur période d'essai, au service des entreprises du secteur géographique concerné. L'accueil de stagiaires relevant de programmes européens d'échanges y est intégré également.*

### **S'engager dans une moindre consommation énergétique en matière de logement**

L'enjeu énergétique induit la création de nouvelles activités en milieu rural vue l'importance du patrimoine bâti présent (habitations, bâtiments publics, logements locatifs publics ou privés) mais aussi de par les possibilités d'appel à des modes de production d'énergie renouvelable (plus difficiles à intégrer dans les espaces urbanisés). Ces nouvelles activités représentent de réelles perspectives d'activités en milieu rural. La réhabilitation des logements, avec mise aux normes

énergétiques, concerne à la fois les nouveaux arrivants mais aussi les populations en place et conditionnera à terme la poursuite de la politique de maintien des personnes âgées à domicile.

## ❑ **Accompagner les entrepreneurs au sein de « lieux ressources »**

« Devenir entrepreneur, ça ne se décrète pas, ça se construit » tout au long d'un cheminement. Développer les compétences, accompagner les démarches VAE (Validation des acquis d'expérience), tisser des relations partenariales, susciter les « prises de risques », aller voir ailleurs pour mieux appréhender les potentialités de « son local », trouver une écoute attentive à des moments-clés du cheminement personnel vers le développement de nouvelles activités ou de reprise d'entreprises, intégrer le caractère personnel du parcours (qui n'est certainement pas standardisé) de l'entrepreneur, pouvoir confronter son projet à un interlocuteur « neutre », se faire accompagner par un tuteur... Autant d'attentes souvent très diffuses sur un territoire qui doivent trouver, autant que faire se peut dans la proximité, des lieux – ressources indispensables à l'avancée du projet (cheminement par étapes successives).

A l'échelle des Pays, la création d'une cellule d'accompagnement des cédants et des repreneurs afin d'accompagner les projets structurants pourrait améliorer le taux de reprise des entreprises sur le territoire.

➔ A noter : Dans le cadre des démarches LEADER, un animateur est présent pour accompagner les porteurs de projets et faire en sorte que leurs projets s'intègrent aux règles d'éligibilité. (NB : LEADER doit financer des projets innovants, transversaux et durables, structurants pour le territoire)

*EXPERIENCE : Le Pôle des Métiers de Landivisiau, porté par le réseau MFR du Finistère, labellisé « Pôle de Compétence Rurale », ambitionne de proposer dans la proximité aux actifs des entreprises locales mais aussi à la population, un accompagnement ajusté aux besoins pour les démarches VAE, le développement des compétences dans le cadre des plans de formation des salariés des entreprises, l'utilisation du DIF, etc.*

*EXPERIENCE : Nombre de sites MFR en Bretagne conduisent des études avec leurs apprenants pour le compte d'entreprises locales, évidemment supports de formation pour les jeunes ou adultes en formation, mais aussi répondant à une préoccupation des entreprises partenaires / études de marché, repérage de prospects, étude technico-économique sur tel ou tel projet (souvent « dormant »), etc. Sont parfois concernés des communes ou autres collectivités locales (enquêtes d'opinion, etc.). Sont mobilisés sur ce type d'actions : l'IREO de Janzé (35), le CFTA de Montfort-sur-Meu(35), l'IREO de Lesneven(29), etc.*

*EXPERIENCE : Le CFTA de Montfort-Sur-Meu (35) mène une formation sur 2 hivers consécutifs, destinée aux futurs chefs d'entreprises de travaux agricoles, conduisant à une qualification en instance de reconnaissance au niveau du RNCP : le Brevet de Compétences d'Entrepreneur des Territoires (BCEDT). Cette formation a été conçue en partenariat avec les professionnels de ce secteur et vise en priorité l'accès aux responsabilités dans ces entreprises (gestion, commercial, juridique, relations humaines). Le défi de la reprise réussie des ETA est au centre de cette action, qui se renouvelle depuis une dizaine d'années.*

## ❑ **Permettre l'accès au haut débit pour tous**

Il s'agit dorénavant d'une donnée incontournable. Toutes les zones des territoires ruraux doivent pouvoir accéder au haut débit. Une exigence est clairement à poser pour que ne persiste plus aucune zone « blanche » qui ne puisse accéder au haut débit sur les territoires ruraux ! L'impact n'est plus à démontrer quant aux entreprises et aux différents services présents ou en développement en milieu rural, mais aussi pour les populations de ces territoires.

## □ Apporter un soutien financier

Un soutien plus important de la part des Associations locales et fédérations qui coordonnent, soutiennent et appuient l'action locale est nécessaire.

Il pourrait s'agir également de la mise en place de taux bancaires attractifs pour des prêts d'installation permettant à des entrepreneurs de créer leurs propres emplois ; mais également de l'instauration d'aides sous forme de prêts à taux zéro pour permettre aux repreneurs d'alléger leurs besoins en trésorerie à la reprise.

Des réseaux tels que France Initiative, EDT...existent et proposent ce type d'accompagnement. Il faut les faire connaître davantage.

Ce premier travail de réflexion inter-réseaux réalisé au sein du Groupe Monde Rural Bretagne confirme :

- L'existence de préoccupations et d'objectifs communs entre les différents réseaux travaillant sur les questions du développement rural,
- le besoin de travailler ensemble pour permettre une avancée collective sur certains aspects prioritaires.

La création prochaine du réseau rural lié au FEADER peut clairement être une réponse aux besoins exprimés. Modestement, le présent document se veut être une contribution à l'amorce des travaux de ce futur réseau.

Intégré au FEADER, LEADER est une politique publique qui fait la synthèse entre les différents réseaux agricoles et territoriaux mobilisés. Pour les territoires ruraux, ce programme est un outil méthodologique et financier dont la finalité opérationnelle est de densifier les synergies entre l'ensemble des acteurs ruraux, professionnels et collectivités locales.

Au delà de l'enjeu financier évident pour les territoires ruraux, au regard de la raréfaction des crédits financiers, LEADER est un levier non exclusif qui doit être compris comme outil d'anticipation et de diffusion des problématiques nouvelles vers les politiques publiques sectorielles. Il en va du devenir des territoires ruraux.

## GLOSSAIRE

<b>ACESRF</b>	Assemblée des conseils économiques et sociaux
<b>ADF</b>	Association des départements de France
<b>ADIL</b>	Agence départementale d'information sur le logement
<b>AFIP</b>	Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales
<b>AFPA</b>	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
<b>AMF</b>	Association des maires de France
<b>AMRF</b>	Association des maires ruraux de France
<b>ANDAFAR</b>	Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier agricole et rural
<b>APCA</b>	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
<b>ARIC</b>	Association régionale d'information des collectivités territoriales
<b>BCEDT</b>	Brevet de compétences d'entrepreneur des territoires
<b>CCAS</b>	Centre communal d'actions sociales
<b>CEDAPA</b>	Centre d'études et de développement pour une agriculture plus autonome
<b>CEMPAMA</b>	Centre d'étude du milieu et de la pédagogie appliquée du ministère de l'agriculture
<b>CFPA</b>	Centre de formation professionnelle agricole
<b>CFTA</b>	Centre de formation techniques agricoles
<b>CGGREF</b>	Conseil général du génie rural des eaux et forêts
<b>CGPME</b>	Confédération générale des petites et moyennes entreprises
<b>CIVIS</b>	Contrat d'insertion dans la vie sociale
<b>CLIC</b>	Comités locaux d'information et de coordination
<b>CNASEA</b>	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
<b>CNMCCA</b>	Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole
<b>CODESPAR</b>	Conseil de Développement Economique et Social du Pays et de l'Agglomération de Rennes
<b>CPIE</b>	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
<b>DEAVS</b>	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
<b>DIACT</b>	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
<b>DIF</b>	Droit individuel à la formation
<b>DRAF</b>	Direction régionale de l'aménagement et de la forêt
<b>EDT -ARETAR</b>	Entreprise territoire développement
<b>EPCI</b>	Etablissement public de coopération intercommunale
<b>FEADER</b>	Fond européen agricole pour le développement rural
<b>FNFR</b>	Fédération nationale des foyers ruraux
<b>FNH&amp;D</b>	Fédération nationale habitat et développement
<b>FNSAFER</b>	Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
<b>FNSEA</b>	Fédération nationale des syndicats d'exploitations agricole
<b>FRMFR</b>	Fédération régionale des maisons familiales rurales
<b>FRSEA</b>	Fédération régionale des syndicats d'exploitations agricole
<b>GMR</b>	Groupe monde rural
<b>GVA</b>	Groupe de vulgarisation agricole
<b>IREO</b>	Institut régional d'éducation et d'orientation
<b>JA</b>	Jeunes agriculteurs
<b>LEADER</b>	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
<b>Loi SRU</b>	Loi solidarité renouvellement urbain
<b>MFR</b>	Maisons familiales rurales
<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>PNR</b>	Parc naturel régional
<b>PPE</b>	Prestations préparatoires à l'emploi
<b>RNCP</b>	Répertoire National des Certifications Professionnelles
<b>RPGA</b>	Recensement général de la population agricole
<b>SAFIR</b>	Salon des fourrages et des initiatives rurales
<b>SCOT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>SGAR</b>	secrétariat général pour les affaires régionales
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>UBAPAR</b>	Union bretonne pour l'animation des Pays ruraux
<b>UNAPL</b>	Union nationale des associations de professions libérales
<b>UNMFREO</b>	Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation
<b>UPA</b>	Union professionnelle artisanale
<b>VAE</b>	Validation des acquis de l'expérience
<b>ZA</b>	Zone d'activité